

CONDITIONS DE VENTE POUR LOCATION MOBILE HOME

5-6 personnes



DESIGNATION

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

Résidence mobile pour un maximum de 6 personnes.

Attention les tarifs indiqués sur internet ne comprennent pas la taxe de séjour, celle-ci s'élève à 0,22€ par personne de + de 18ans par nuit et devra être réglé directement au Camping, lors de votre séjour.

Les animaux ne sont pas admis dans les hébergements, ni sur les parcelles, ni sur terrasses des locatifs.

DUREE

La période de location est effectuée par semaine entière (du 29/06 au 06/09 inclus), le reste du temps de 2 nuitées à 3 semaines maximum.

L'arrivée aura lieu entre 15h et 19h Hors-saison (jusqu'au 15 Juin et à compter du 16 Septembre à la fermeture) et 16h-20h en saison. (Nous serons dans l'impossibilité de vous accueillir après ces horaires et les arrhes seront conservées). Afin d'éviter l'attente et pour une meilleure organisation, une prise de rendez-vous est souhaitable pour votre arrivée. Départ, celui-ci s'effectuera le matin entre 8h et 10h (dernier délai) sur rendez-vous obligatoire(dernier rdv possible 9h50). Pensez à réserver à l'avance votre créneau pour avoir plus de chance d'obtenir l'horaire souhaité, si l'horaire désiré est déjà attribué, la réception vous proposera les rdv disponibles.

PRIX

La présente location ne deviendra effective qu'après acceptation par le Camping et après encaissement de l'acompte requis sur le site internet (Paiement VADS plateforme Payzen) correspondant à environ 30 % du montant du séjour à effectuer sur le camping.

Les prix ne comprennent pas les prestations para hôtelières (Le ménage reste à votre charge. Si celui-ci n'était pas fait, voire mal fait, le chèque de caution ménage déposé lors de votre arrivée d'un montant de 70 euros, ne vous serait pas restitué).

CONDITIONS ET CHARGES

1 / Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2 / Toute vente non validée par un encaissement d'acompte sera caduque. De la même façon, tout versement d'acompte non accompagné de l'accord du Camping ne saurait assurer la location.

3 / A défaut de message télégraphié et téléphonique du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue initialement (le lendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.

4/ Pour toute annulation parvenue 2 mois avant la date d'arrivée (pour la haute saison) et 15 jours avant (hors-saison), l'acompte versé pourra être remboursé sur justificatif (médical uniquement). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

5/ Le montant du séjour est intégralement payable le matin suivant l'arrivée du client. Aucune réduction ne sera accordée pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

6/ Une caution de garantie de 300 EUROS + une caution ménage de 70 euros seront déposées par le client le jour de son arrivée(par chèque ou PLBS carte bancaire pour les étrangers). Celles-ci ne lui seront restituées qu'après un inventaire effectué le jour du départ et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux (**Si l'hébergement n'avait pas été nettoyé à l'identique de l'état dans lequel il lui a été confié, la caution ménage de 70,00. EUROS sera conservée par l'hébergeur**). **A défaut d'autre non-conformité, le montant évalué des irrégularités vous sera réclamé contre remise du chèque de caution de 300€.**

7/ Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du camping.

8/ Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers (votre assurance habitation ou responsabilité civile suffisent demander à votre assureur).

Veillez indiquer ici le nom de votre Assureur _____ et le n° de police _____

- **Ce champ doit obligatoirement être renseigné.**

RESILIATION

A défaut d'exécution d'une seule des conditions précitées Le logeur pourra résilier de plein droit la location après une mise en demeure de libérer les lieux sous 1 jour.

DECLARATIONS

Le client déclare : - qu'il a toute capacité pour agir

- que son état civil est bien celui renseigné sur le site.

- que son adresse est bien exacte

- qu'il accepte les conditions de vente précitées.


Camping Municipal « La Pinède »**

2, Route Du Mas Reig

66 650 Banyuls sur Mer.

04.68.88.32.13

TARIFS MOBILE-HOMES 2020

 CAMPING MUNICIPAL 2, Rte du Mas Reig 66650 Banyuls S/ Mer	Nuits du 21/02 au 10/04 Nuits du 17/10 au 11/11 fermeture le 12/11/20 à 10h		Nuits du 11/04 au 03/07 et du 22/08 au 16/10		Nuits du 04/07 au 17/07		Nuits du 18/07 au 21/08	
	Forfait 1/4 pers	Forfait 5/6 pers	Forfait 1/4 pers	Forfait 5/6 pers	Forfait 1/4 pers	Forfait 5/6 pers	Forfait 1/4 pers	Forfait 5/6 pers
Nuitée supplémentaire	55,00€	66,00€	65,00€	82,00€	Location	Location	Location	Location
Forfait 2 nuitées	105,00€	132,00€	125,00€	164,00€	à la semaine	à la semaine	à la semaine	à la semaine
Forfait 3 nuitées	150,00€	180,00€	180,00€	225,00€	uniquement	uniquement	uniquement	uniquement
Forfait à la semaine	250,00€	315,00€	350,00€	425,00€	600,00€	650,00€	650,00€	700,00€
Taxe de séjour (+18ans/pers/nuit)	0,22€							
Caution Location	300,00€							
Caution Ménage(*ou forfait ménage)	70,00€ (*hors coin cuisine, la vaisselle doit être faite, la poubelle et le frigo vidés)							
	En vente Kit nettoyage comprenant : 1 rouleau papier toilette, 1 éponge, 1 sac poubelle et 1 nettoyant multi-usages : 3,00€							

Promotion sauf Nuits du 6/7 au 23/8 inclus : Location 13 nuits = 14ième offerte (hors taxes de séjour) dans la limite de nos disponibilités.

Attention !

Location minimum 2 nuitées jusqu'au 11/06 inclus et à partir de la nuit du 24/09 au 11/11 inclus

Location minimum 3 nuitées du 12/06 au 26/06 inclus et du 31/08 au 23/09 inclus

Location à la semaine uniquement, à compter du 27/06 au 30/08 inclus